

PROVISOIRE
Règlement du
Challenge des
Derbys B/R90
2026



La mise sur pieds de ce challenge vise à promouvoir les épreuves d'obstacles naturels sur les places en herbe.

Ce challenge est soutenu par **l'Association Vaudoise des Sociétés Hippique**, la **Fédération Equestre de Genève**, **l'Association Equestre Neuchâteloise**, **Le Cavalier Romand** (en termes de visibilité), **les Sociétés Organisatrices**, **Mat'Horse SA** qui offre les plaques et les flots et le soutien d'une généreuse mécène.

- Les manches qualificatives se courent en 2026, dans l'ordre, sur les places de
 - La Chaux sur Cossonay (VD)
 - Satigny (GE)
 - Bevaix (NE)
 - Signy (VD)
 - Aigle (VD)
 - Palézieux (VD)
 - Bioley-Magnoux (VD)
- Les épreuves qualificatives sont des épreuves de catégories B/R, d'une hauteur de 90 centimètres au barème A au chronomètre, sans restriction.
- Il est obligatoire d'avoir toujours la même paire lors de chaque concours, soit le même cavalier et le même cheval. Après chaque manche la paire récolte des points d'après son résultat. Le cumul des points après chaque concours formera le classement. Il sera tenu à jour sur le site internet de la SHAE (www.shae.ch) sous l'onglet « CHALLENGE DES DERBYS » et sur la page Facebook du Challenge des Derbys.
- Les points se répartissent comme suit à l'issue de chaque épreuve pour les cavaliers classés uniquement :
 - 1^{er} rang : 25 points
 - 2^{ème} rang : 22 points
 - 3^{ème} rang : 20 points

4^{ème} rang : 17 points

5^{ème} rang : 15 points

6^{ème} rang : 13 points

7^{ème} rang : 11 points

8^{ème} rang : 10 points

9^{ème} rang : 9 points

10^{ème} rang : 8 points

11^{ème} rang : 5 points

12^{ème} rang : 4 points

13^{ème} rang : 3 points

14^{ème} rang : 2 points

- Les gains ne sont pas encore fixés, mais ils seront supérieurs à l'édition 2025 du Challenge.
- La remise des prix se tiendra lors de la dernière étape à Bioley-Magnoux. Le jour de l'épreuve restant à définir.